

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 28 JUIN 2021 : DELIBERATION N° 101

Affaires Juridiques & Gestion de l'Assemblée
Affaire suivie par Claudine LATOUCHE
☎: 03.27.53.76.01
Réf.: C. LATOUCHE / G. GABERTHON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 16 JUIN 2021

L'an deux mille VINGT ET UN, le VINGT-HUIT JUIN à 18h00

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRÉSENTS : Arnaud DECAGNY - Florence GALLAND - Nicolas LEBLANC - Jeannine PAQUE - Dominique DELCROIX - Annick LEBRUN - Patrick MOULART - Bernadette MORIAME - Naguib REFFAS - Brigitte RASSCHAERT - Nino CHIES - Samia SERHANI - Emmanuel LOCOCCIOLO - Michèle GRAS - Djilali HADDA - Patricia ROGER - Marc DANNEELS - Myriam BERTAUX - Boufeldja BOUNOUA - Marie-Charles LALY - Robert PILATO - Christelle DOS SANTOS - Jean-Pierre COULON - Malika TAJDIRT - André PIEGAY - Caroline LEROY - Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH - Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPER - Angelina MICHAUX

EXCUSÉ(E)S AYANT DONNE POUVOIR :

Naguib REFFAS pouvoir à Marie-Charles LALY
Emmanuel LOCOCCIOLO pouvoir à Jean-Pierre COULON
Myriam BERTAUX pouvoir à Nicolas LEBLANC
Christelle DOS SANTOS pouvoir à Bernadette MORIAME
Malika TAJDIRT pouvoir à Jeannine PAQUE
Guy DAUMERIES pouvoir à Sophie VILLETTE
Rémy PAUVROS pouvoir à Marie-Pierre ROPITAL

EXCUSÉ(E)S:

ABSENT(E)S:

SECRETARE DE SÉANCE : Inèle GARAH

OBJET : Remplacement d'un Conseiller municipal démissionnaire au sein de la Commission municipale « Environnement, Voirie, Espaces Verts, Transition Energétique, Propreté »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles :

- L.2121-21 relatif aux modalités de vote pour les nominations,
- L.2121-22 relatif aux Commissions Municipales,

Vu l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Marseille, n°00MA00631, Ville de Nice, en date du 31 décembre 2003, relatif à la composition des Commissions Municipales,

Vu la délibération n° 39 en date du 16 juillet 2020 portant création, fixation du nombre de conseillers dans chaque commission et désignation des membres les composant,

Vu le courrier en date du 2 mars 2021 de Madame Brigitte PATFOORT, reçu par le Cabinet de Monsieur le Maire, le vendredi 5 mars 2021, informant de sa démission en qualité de conseillère municipale,

Vu le courrier en date du 9 mars 2021 informant Monsieur le Préfet, en vertu des dispositions de l'article L.2121-4 du CGCT, de la démission de Madame PATFOORT,

Considérant que, Madame Brigitte PATFOORT, par délibération n°39 en date du en date du 16 juillet 2020 avait été désignée membre de la Commission municipale « Environnement, Voirie, Espaces Verts, Transition Energétique, Propreté »,

Considérant que par la délibération susvisée, la Commission municipale « Environnement, Voirie, Espaces Verts, Transition Energétique, Propreté », est actuellement composée des conseillers municipaux suivant :

- 1 Dominique DELCROIX
- 2 Nino CHIES
- 3 Boufeldja BOUNOUA
- 4 Marc DANNEELS
- 5 Patricia LALAUX ROGER
- 6 Emmanuel LOCOCCIOLO
- 7 Marie-Pierre ROPITAL
- 8 Sophie VILLETTE
- 9 Brigitte PATFOORT
- 10 Aymeric MERLAUD

Que suite à la démission de Madame Brigitte PATFOORT, il est nécessaire pour le conseil municipal de procéder à son remplacement au sein de la Commission Municipale « Environnement, Voirie, Espaces Verts, Transition Energétique, Propreté »,

Considérant que peuvent uniquement candidater les élus de la liste « Réinventons Maubeuge », déclarés comme tels au 16 juillet 2020, date de création de la Commission Municipale « Environnement, Voirie, Espaces Verts, Transition Energétique, Propreté »,

Considérant que conformément aux dispositions de l'article L.270 du code électoral, Monsieur Fabrice DE KEPPER, candidat venant sur la liste immédiatement après la dernière élue, Madame Brigitte PATFOORT, lors des dernières élections municipales, est appelé à remplacer cette dernière sur cette liste dont le siège est devenu vacant.

Considérant que Monsieur Fabrice DE KEPPER a été installé en qualité de conseiller municipal lors de la séance du Conseil municipal du 9 mars 2021,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **Désigne** Monsieur Fabrice DE KEPPER en remplacement de Madame Brigitte PATFOORT au sein de la Commission Municipale « Environnement, Voirie, Espaces Verts, Transition Energétique, Propreté »

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,



Arnaud DECAGNY

Transmis en Sous-Préfecture le :

Affiché le :

Notifié le :

